



### La vie de la commune

#### ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

## ATTENTION

Un grand changement  
dans les modalités de vote

**D**e nouvelles modalités de vote pour les communes de 1 000 habitants et plus. Comme précédemment pour les communes de 3 500 habitants, les modalités de vote à Suèvres seront désormais les suivantes :

- ✓ Elections au scrutin proportionnel de liste à 2 tours,
  - ✓ Liste obligatoirement complète avec parité. Le nombre officiel de conseillers municipaux (15 ou 19) sera déterminé par décision préfectorale en décembre 2013,
  - ✓ Liste, impérativement, composée alternativement de candidats de chaque sexe,
  - ✓ Elections à la fois des conseillers communaux et des conseillers communautaires,
- 
- ✓ Plus le droit de rayer,
  - ✓ Plus le droit de rajouter un nom,
  - ✓ Plus le droit de panacher.

**Bulletin nul**



Que vous soyez candidat ou électeur, notre secrétariat et les services compétents restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.



#### INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE :



Nous vous informons que celles et ceux qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de notre commune, et tout particulièrement en prévision des diverses échéances électorales de 2014, pourront le faire jusqu'au **Mardi 31 décembre 2013 12h00**, sur les horaires ordinaires d'ouverture du service le mardi.

#### **2<sup>EME</sup> PHASE GROUPE SCOLAIRE**

**L**es travaux de cette seconde tranche devaient débiter lors de cette présente rentrée scolaire, mais un fait rarissime est venu perturber le planning établi.

La collectivité, les enseignantes et les parents d'élèves avaient pourtant fait le maximum pour que les enfants travaillent dans les meilleures conditions possibles lors de cette période de travaux. Malheureusement, l'ouverture des plis de l'appel d'offre nous a réservé une très désagréable surprise. En effet, l'enveloppe budgétaire souhaitée et validée par le conseil municipal, et surtout sur laquelle s'était engagé l'architecte s'est trouvée « explosée » de plus de 28 %.

Considérant qu'il était hors de question de modifier l'enveloppe budgétaire, c'est vers une modification du projet que le conseil a demandé à l'architecte de travailler.

Bien que ne remettant pas actuellement ce dossier en cause, tout particulièrement vu les subventions obtenues et qu'il serait très difficile d'obtenir à nouveau, le report de début de chantier sera d'au minimum 4 mois en espérant que toutes les démarches nécessaires à l'établissement d'un tel projet se déroulent dans les meilleures conditions et qu'aucun nouveau grain de sable ne vienne enrayer le mécanisme de lancement du chantier.

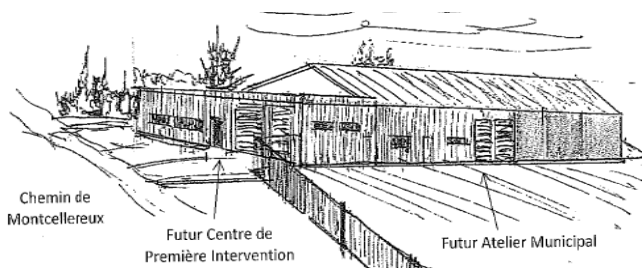


## CENTRE DE LOISIRS

Suite à l'effondrement, en juillet 2011, du plafond du réfectoire de notre ancienne école maternelle, les travaux de remise en état ont débuté par une première phase qui consiste à réunir en une seule et unique salle l'ancienne « cantine » et la salle de motricité de l'ex maternelle. Ce nouvel aménagement offrira aux enfants des possibilités d'expression plus confortables, et permettra à notre centre de loisirs de fonctionner dans de meilleures conditions. Les deux anciennes classes étant, actuellement, occupées par les enfants de l'école élémentaire, les travaux de la seconde phase seront mis en chantier dès que les enfants auront réintégré leurs nouveaux locaux. Rappelons que ces travaux bénéficient d'aides non négligeables de l'État, du Conseil Général et de la CAF. Ce dernier organisme nous ayant octroyé, en plus, un prêt de 15 000 euros sans intérêts, remboursable sur 5 ans.

## ATELIER MUNICIPAL / CENTRE PREMIÈRE INTERVENTION

Prévu depuis de longues années, cet outil de travail si important pour ces deux entités communales est enfin sorti de terre. En effet, c'est début juillet que les « premiers coups de pioche » ont été donnés permettant d'avoir une idée plus précise de ce que sera ce futur bâtiment. Il est bien évident qu'une fois installés dans leurs nouveaux locaux, les employés communaux comme nos sapeurs-pompiers pourront répondre dans de meilleures conditions à l'obligation de leurs tâches respectives, et de ce fait, à l'attente de l'ensemble des administrés. Si les conditions atmosphériques sont favorables et si aucun incident notable ne viennent perturber le déroulement des travaux, nous pouvons envisager une intégration des nouveaux locaux soit à la fin de la présente année, soit début 2014.



## RECRUTEMENT SAPEURS POMPIERS

Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel aux bonnes volontés : Que vous soyez homme ou femme, si vous avez envie de vous investir, de donner de vous-même pour le bien d'autrui, si vous avez une âme de volontaire et envie de connaître quelque chose d'innovant, n'hésitez pas à contacter le Chef de

Centre, Patrick Brizons, au 06 12 61 29 74 afin d'intégrer éventuellement ce corps de sapeurs pompiers, tant dévoué à la préservation des vies et des biens.

## 14 JUILLET 2013

Bilan très positif pour notre 14 juillet 2013 ! Le soleil était au rendez-vous et ... les Sodobriens aussi !!

Les festivités du 14 juillet ont débuté par l'accueil des nouveaux arrivants par l'équipe municipale. Une dizaine de nouveaux foyers était présents.

La cérémonie s'est terminée par une remise de médaille à Madame Leclerc – Ragois à l'occasion de ses 40 ans de service comme secrétaire de mairie à Suèvres !! Cela méritait d'être souligné...



Nous avons ensuite suivi notre garde-champêtre, Monsieur Limousin, et nos sapeurs-pompiers pour notre défilé traditionnel, en musique, dans les rues de Suèvres avec Pierre

et Antoine chargés de véhiculer notre « charrette musicale ».

Le Tennis Club Sodobrien attendait les enfants au retour du défilé pour les jeux enfants. Après les remises de récompenses, il y avait foule au vin d'honneur offert par la municipalité.

Après le repas, organisé cette année par le Tennis Club, il y avait du monde dans les rues de Suèvres pour la retraite aux flambeaux ce soir du 14 juillet 2013 !

Après un feu d'artifice, magnifiquement orchestré par nos artificiers, la soirée s'est terminée sur la piste de danse, en plein air, devant la Maison des Associations. Cette nouveauté a attiré beaucoup de monde très tard dans la nuit. Ce bal du 14 juillet a lui aussi enregistré une participation record. Il a visiblement été fort apprécié tant par la qualité de la prestation de notre DJ que par le plaisir de danser en plein air par ce beau soir d'été.

C'était le dernier 14 juillet organisé par l'équipe municipale en place, nous souhaitons adresser quelques remerciements : à nos pompiers tout d'abord, pour leur participation à nos cérémonies officielles et leur présence lors du tir des feux d'artifice, toujours prêts à intervenir afin d'assurer la sécurité. Nous remercions aussi nos musiciens, toujours présents pour agrémenter nos cérémonies officielles. Nous n'oublions pas nos artificiers : nous remercions Monsieur Limousin, Chef de tir, et son

équipe constituée d'employés municipaux et de quelques bénévoles pour cette tâche toujours parfaitement réussie malgré des conditions peu favorables, certaines années. Enfin, nous remercions tous nos employés municipaux qui, en amont des festivités, préparent cette journée afin que tout se passe pour le mieux le jour J. Des remerciements plus particulièrement à nos agents techniques cette année, puisqu'ils sont venus travailler le matin du 14 juillet pour assurer le montage de la piste de danse mise à disposition gracieusement par la Ville de Mer.

## BILAN FESTIVAL DE MONTOIRE

**B**elle prestation cette année encore de la troupe du Festival de Montoire que nous avons accueillie. Il s'agissait d'une troupe turque. Nous avons eu la surprise de voir arriver une trentaine d'enfants alors que nous attendions un groupe de danseurs adultes. Ils ont parfaitement assurés leur prestation, accompagnés de musiciens et d'un chanteur. Comme chaque année, le public était au rendez-vous et, si on en croit les applaudissements à la fin du spectacle, très satisfait de la prestation offerte.



## RENTRÉE DES CLASSES

**P**our la rentrée scolaire 2013/2014, 165 enfants ont repris le chemin des écoles :

- 103 enfants en élémentaire avec Madame GAILLARD, directrice, Mesdames ROUSSILHE, JACQUET, LAROSE et FOURNIER,

- 62 enfants en maternelle avec Madame LOCHET, directrice, et Madame TAM.

Au mois d'avril la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale nous informait de l'ouverture conditionnelle d'une troisième classe en maternelle. Malheureusement, le jour de la rentrée scolaire, malgré des effectifs importants, cette ouverture ne nous a pas été accordée en raison d'un manque de moyen humain de l'Education Nationale.

Les parents, non satisfaits, se sont mobilisés en occupant l'école maternelle. Après une concertation entre l'Education Nationale, les enseignants, les parents et la Municipalité, aucune solution n'a été trouvée. L'ouverture ne se fera donc pas cette année.

En ce qui concerne l'école élémentaire, deux pôles accueillent les élèves. Les CP et les CE1 restent à l'école Jean Desjoyeaux, les CE2 / CM1 / CM2 sont installés au centre de loisirs (ancienne école maternelle).

C'est dans la prévision des travaux de la phase de réhabilitation de l'école Jean Desjoyeaux que ce choix des deux pôles a été fait.

Grâce aux employés communaux et aux employées du SIVOS, l'installation de ces deux pôles s'est faite dans les meilleurs délais. Un grand merci pour leur efficacité et leurs compétences.

Madame Grillon, cantinière et responsable de la cantine, confectionne toujours les repas des enfants.

Bonne rentrée à tous.

## MUSICIENS

**C**omme vous le savez, depuis la mise en sommeil de l'association de l'Harmonie Municipale, quelques musiciens sont restés fidèles à notre commune et continuent d'assurer une prestation musicale lors de chaque cérémonie officielle.

Ils se relaient en fonction des disponibilités de chacun. Nous leur en sommes très reconnaissants et leur adressons une nouvelle fois nos sincères remerciements.

Si vous êtes musiciens et que vous souhaitez vous joindre à la formation, n'hésitez pas à contacter J-L Bourreau au 02 54 87 81 64. Il ne vous sera pas demandé d'engagement à être présent à chaque cérémonie mais simplement de donner un peu de temps lorsque cela vous sera possible pour partager le plaisir de jouer avec d'autres musiciens tout en réalisant une démarche citoyenne au service de la collectivité.



## REPAS DES AÎNÉS

**P**our les septuagénaires et plus qui ont choisi le « repas » dans le cadre du « cadeau de fin d'année » offert par le CCAS de notre commune, ils sont attendus le **20 octobre 2013 au restaurant Le Relais de la Providence à compter de 12H00.**

Ce moment de plaisir culinaire peut être partagé par toutes les Sodobriennes et tous les Sodobriens. Pour cela, vous devez vous inscrire en mairie et régler votre repas (28 euros) auprès du restaurant.

## CONCERTATION PUBLIQUE

**V**ous trouverez, joint à ce flash d'information, un flyer vous informant sur la concertation publique liée au Plan Local d'Urbanisme.

## FORMATION PSC 1

Dans le cadre des différentes actions de préventions menées sur la commune, la municipalité a proposé en 2013 aux encadrants associatifs et au personnel communal de participer à une formation aux gestes de premiers secours. Une première session s'est déroulée le 29 juin. Trois associations Sodobriennes étaient représentées et 6 agents communaux, travaillant auprès des enfants, ont suivi cette formation au centre de secours de Mer. Félicitations à tous puisque chacun et chacune s'est vu remettre son diplôme à la fin de la journée. Nous les remercions pour ce geste citoyen. Une autre session sera proposée aux intéressés qui n'ont pu se libérer au mois de juin.



## Entraide solidarité REGISTRE COMMUNAL

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, etc.), la loi du 30 juin 2004, instaure dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence. Déclenché par le Préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, le maire de chaque commune est chargé de **recenser les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées.**

**Si vous êtes concerné** (ou une personne de votre entourage) par cette situation, **nous vous remercions de bien vouloir vous manifester à l'accueil de la mairie ou par téléphone.** Une fiche de renseignements vous sera alors remise ou adressée ; elle nous permettra de recueillir les informations utiles à votre inscription.

**Chacun de nous se doit de rester attentif à son entourage, et ne pas hésiter à alerter si une situation de fragilité était repérée parmi nos concitoyens.**

Numéros d'urgence :

- le 15 (Samu),
- le 18 (Pompiers),
- le 112 (numéro d'urgence unique européen).

## ATELIERS « MÉMOIRE »

Des ateliers « Mémoire » vont être proposés sur la commune aux seniors de plus de 55/60 ans à partir du 19/11/13. Cette action, mise en place par l'ASEPT – Association Santé Education et Prévention sur les Territoires – en partenariat avec la municipalité de Suèvres se déroulera sur 15 séances les mardis matin de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

**Une conférence/débat sur la mémoire «Comment fonctionne-t-elle ? Comment l'entretenir ? » aura lieu le jeudi 10 octobre à 10h00 à la Maison des Associations.** Les ateliers proposés à partir du mois de novembre seront présentés à cette occasion.

Cette rencontre se terminera autour d'un verre de l'amitié au cours duquel les intervenants seront disponibles pour répondre à toutes vos questions. Pour celles et ceux qui le souhaitent, les inscriptions pourront se faire sur place.

L'entrée à cette réunion est libre et gratuite.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASEPT Berry-Touraine au 02 47 31 61 92.

Contact mairie : Nathalie Herviou – 02 54 87 80 24



Ils sont au cœur de la vie communale ...

Rencontre avec nos employés municipaux (suite)

**R**encontre avec **Martine LECLERC-RAGOIS, adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe.**

Comité de rédaction (CR) : Martine (M), Pour les Sodobriennes et Sodobriens tu es une figure emblématique de notre commune, et nous pensons plutôt que de faire un interview « classique », nous pourrions évoquer diverses anecdotes qui ont pu te marquer au cours de ton activité professionnelle au sein de notre commune.

CR : Quand as-tu intégré nos services communaux ?

M : Je suis arrivée le 13 Novembre 1972, j'ai pris mes marques pendant un mois avec la secrétaire en place à ce moment-là.

CR : Etait-ce ton premier emploi ?

M : Non, j'avais travaillé un an et demi dans une société Blésoise qui vendait des pièces détachées pour l'automobile et l'industrie.

CR : Pourquoi ce changement d'orientation professionnelle ?

M : Cette vacance de poste à Suèvres, correspondait à mes études et à ce que je souhaitais faire professionnellement. J'avais un CAP d'employée de bureau et j'étais titulaire du concours de « commis », qui me permettait d'intégrer les services de l'administration.

CR : La mairie n'était pas située dans les mêmes locaux qu'aujourd'hui n'est-ce pas ?

M : Absolument pas, le secrétariat et le bureau du maire se trouvaient dans les locaux de l'actuel Syndicat d'Initiative, je me souviens de la merveilleuse vue que j'avais depuis ma fenêtre qui donnait directement sur la place avec les allées et venues des administrés qui se rendaient chez les nombreux commerçants du centre bourg. Dans l'actuelle mairie, il y avait 3 logements communaux qui tous étaient occupés.

CR : Tu as vu beaucoup de changements dans le bourg ?

M : Oh oui ! Énormément, je me rappelle bien des « commerces » dans le bourg, qui malheureusement n'existent plus : 2 boucheries, 1 charcuterie, 2 coiffeurs, 2 épiceries, 1 bourellier, 1 maréchal-ferrant, 1 électricien-plombier, 1 vendeur d'électroménager, et j'en oublie peut-être... par contre, il n'y avait pas encore de médecin, ni de pharmacie.

CR : Tu habites Cellettes. Depuis que tu travailles, tu n'as jamais cherché à te rapprocher de ton domicile ?

M : Non.

CR : Pourquoi ? Car si on calcule bien cela t'as fait parcourir plus de 500 000 kilomètres, uniquement pour ton travail, et usé certainement pas mal de voitures.

M : En effet, pour les voitures j'en suis à ma cinquième, et concernant le fait d'être restée à Suèvres, les gens m'ayant adoptée, je me suis facilement intégrée. Suèvres est ma 2<sup>ème</sup> commune. Je me rappelle, quand je rendais un petit service, j'avais souvent en retour soit un petit mot de remerciements, ou des fleurs, ou encore des fruits, j'ai même eu au début « une petite pièce », cela vous marque et vous implique davantage.

CR : En t'écoutant on ressent comme un peu de nostalgie. Plus de 40 ans à la mairie de Suèvres, tu dois avoir de nombreux souvenirs ?

M : Oui, je me rappelle très bien de mes débuts à Suèvres. Avec moi, il y avait 4 autres employés communaux, j'étais seule au secrétariat. Il n'y avait pas de véhicule communal, ni de tracteur, on utilisait des brouettes. Les ordures ménagères étaient collectées par un agriculteur qui ensuite les emmenait dans une décharge à ciel ouvert. Autre fait marquant, le garde-champêtre faisait encore « AVIS » à la population en demandant le rassemblement avec son clairon.

CR : Avant que tu nous parles de l'évolution de ton travail, tu dois bien avoir encore divers faits qui maintenant ne sont plus d'actualité.

M : Tout à fait, et je pense que certaines anecdotes vont faire sourire, comme par exemple au début je n'avais pas de commodité dans les locaux, il me fallait aller dans les WC situés à l'extérieur, et réservés uniquement à la mairie et aux locataires. Tous les lundis matin, j'assurais le pointage des demandeurs d'emploi de la commune. La vaccination des enfants se faisait au secrétariat de mairie. J'assurais la gestion de la succursale locale de la Caisse d'Épargne, en plus de l'indemnité qui variait suivant les mouvements financiers. Pendant près de vingt ans, je mangeais le midi en cantine avec les enfants. Les inhumations étaient effectuées par des « fossoyeurs » locaux. Et puis depuis 1975, j'assure le secrétariat de l'association foncière de remembrement de Suèvres.

CR : Comment situes-tu l'évolution de ton travail au cours de ces années ?

M : Depuis mon arrivée j'ai eu à travailler avec 5 maires différents, ce qui représente une toute petite centaine de conseillers municipaux différents. Quand je suis arrivée Suèvres, c'était environ 1 175 habitants pour un budget total de 550 000 francs soit environ 80 000 euros, maintenant la commune est forte de 1 540 habitants et le budget 2013 s'élève à 3 270 000 euros. Désormais avec le syndicat scolaire l'effectif est de 20 agents. Le plus grand changement aura été l'informatique et internet qui ont transformé notre travail, fini la machine à écrire avec le papier carbone pour faire les copies (en nombre limité), et quand il y avait plusieurs exemplaires à faire, et bien on retapait, et ainsi de suite. Au début, je n'assistais pas aux réunions du conseil municipal, cette présence pour moi au sein des décisions locales a été un moment de participation importante dans la vie de Suèvres.

CR : Quand as-tu senti une évolution de la commune ?

M : Sans aucune hésitation, au début des années 80 avec les travaux d'agrandissement sur les deux sites de nos écoles et avec les travaux de construction de la mairie actuelle.

CR : Sans réfléchir peux-tu nous donner 3 faits qui t'ont marquée ?

M : Sans hésiter d'abord :

- en 2008 l'accident de l'A10 avec ces 6 morts et tout ce que cela nous a fait vivre « en direct » pour la municipalité et les employés,
- participer au mariage d'un jeune couple, alors que j'étais déjà présente au mariage des parents de l'un des deux,
- les années qui passent avec son lot de souvenirs.

CR : Si c'était à refaire ?

M : Je ne me suis jamais posée la question.

CR : Martine nous te remercions de ta participation.

## La parole aux associations

### ASSOCIATION SAUVEGARDE DES MOULINS À EAU



La fête des moulins et du patrimoine de pays s'est déroulée les 15 et 16 juin dernier, et notre moulin Rochechouard a accueilli 233 personnes à cette occasion. L'association Maisons Paysannes de France, traditionnellement partenaires de l'ASME pour cette manifestation a cette année laissé une trace visible de sa participation puisqu'un atelier de peinture à l'ocre et à la farine a enduit d'un seyant brun/rouge les poteaux de bois constituant l'une des faces de la grange du moulin (couleur choisie par l'architecte des bâtiments de France !).

Sept autres moulins à eau adhérents de l'ASME, principalement du Vendômois, avaient également ouvert leurs portes pendant ces deux jours. Le thème de la manifestation était « le patrimoine rond ». Avec roues, meules, et poulies, pour nous la tâche était facile.

### GYMNASTIQUE DE DÉTENTE



La pause estivale est achevée, et nous nous réjouissons à l'idée de retrouver nos fidèles sportives, nous espérons accueillir de nouvelles adhérentes motivées par les exercices physiques.

La reprise était le 09 Septembre 2013.

Nos séances ont lieu tous les lundis soir de 19 à 20h, à la salle des sports, Allée Jean Leconte à Suèvres, les cours sont suspendus durant les périodes de vacances scolaires.

Notre animatrice sportive, Stéphanie Prieur, assure ce poste avec fidélité et nous propose de nombreux exercices progressifs et adaptés au maintien et à l'amélioration de notre forme.

Durant toute l'année, nous vous accueillons pour une séance gratuite avant tout engagement, afin de découvrir les exercices.

Ambiance musicale pour pratiquer : abdominaux, gainage, cardio, fessiers et renforcement musculaire. La fin de séance est réservée aux étirements et la relaxation.

**Un certificat médical est indispensable pour la pratique de ce sport, et sera exigé au moment de l'inscription.**

Pour tout renseignement merci de contacter, Mme MARCADET Corinne (aux heures des repas) tel : 02 54 81 33 21.

### SYNDICAT D'INITIATIVE



La saison 2013 se termine et le bilan est positif malgré une fréquentation en baisse par rapport à l'année dernière.

Les diverses expositions ont été fréquentées par un public intéressé en particulier celle de J. Charles, aquarelliste au talent reconnu. L'exposition sur la Pologne riche en couleurs avec son artisanat remarquable a également remporté un franc succès.

La renommée du moulin Rochechouard a permis à de nombreux groupes des départements limitrophes de venir le visiter.

La prochaine manifestation sera la randonnée pédestre, dimanche 27 octobre avec dégustation de pizzas à l'arrivée.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 29 novembre, Maison des Associations, toutes les personnes intéressées par notre action y sont cordialement invitées.

Le syndicat d'initiative et le moulin ferment leurs portes le 15 septembre.

Contact : tel. 02 54 87 85 27

@mail : [sisuevrescour@free.fr](mailto:sisuevrescour@free.fr)

Site : [si.suevres.com](http://si.suevres.com)

### BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE



Encore une rentrée bien chargée avec la reprise des activités au B.E.C!! Retrouvez les **loisirs créatifs** tous les vendredis à partir de 15h (Broderie et Ikebana) ; la **gymnastique douce** le lundi et vendredi à partir de 9h et les **après-midi jeux** tous les jeudis (scrabble et belote). Egalement l'**aide aux devoirs** tous les soirs du CP à la 3<sup>ème</sup> et les **ateliers sciences** tous les mercredis à partir de 17h. Bien entendu, la Bibliothèque Danièle Siguret vous accueille un samedi matin sur deux à partir de 10h30.

A noter : la **fête du jeu** en décembre et un **spectacle** pour adultes le 5 avril 2014 à 20h00. Et n'oubliez pas, le B.E.C vous propose des animations pour l'organisation des anniversaires de vos enfants !

Retrouvez le programme de toutes nos activités sur <http://prisedebec.e-monsite.com>

Renseignements au 06 25 70 03 48 ou [Prisedebec@gmail.com](mailto:Prisedebec@gmail.com)

## GYMNASTIQUE SODOBRIENNE



La saison 2013 / 2014 débute : nous souhaitons remercier la municipalité pour les travaux effectués dans la salle. Remerciements également à l'ensemble de nos sponsors grâce à qui nous avons pu acheter un nouveau praticable adapté à l'évolution des gymnastes.

Rappel des activités de l'association, qui s'adressent, tout à la fois aux enfants et adolescents, filles et garçons, et aux adultes :

- Gym Biberon (18 mois à 3 ans)
- Baby Gym (3 à 5 ans)
- Gym Loisirs et compétitions (à partir de 6 ans, groupes en fonction de l'âge et du niveau)
- Gym Adultes (3 créneaux possibles :
  - Step (chorégraphies, poids, step)
  - Gym aux agrès (initiation, découverte)
  - Cardio – renforcement (renforcement musculaire, circuit cardio, jumping).

Vous pouvez venir essayer et découvrir les différentes disciplines gratuitement avant toute éventuelle inscription, si l'ambiance et les cours correspondent à ce que vous recherchez.

Renseignements sur le club et les activités :

Jennifer BONNEFON (éducateur sportif) : 06 70 38 65 61 ou [jbonnefon@yahoo.fr](mailto:jbonnefon@yahoo.fr)

Martine PERON (présidente) : 06 67 33 00 88 ou 02 54 87 83 79 ou [martine.peron61@orange.fr](mailto:martine.peron61@orange.fr)



## CHORALE SODOBRIA

La chorale Sodobria a démarré l'année avec l'enthousiasme que suscitent un bel été et des projets séduisants ! Les beaux jours ont été l'occasion d'animer des cérémonies de mariage, la messe des moissons à Maves, la messe du 15 août à la chapelle de Saint-Lubin, le pèlerinage traditionnel de sainte Radegonde à Cour sur Loire.

Deux nouvelles soprani sont venues étoffer nos rangs pour le plus grand plaisir de tous.

Notre assemblée générale a eu lieu au mois de septembre et a permis d'asseoir les projets en perspective : accompagnement du groupe de musique ancienne du Loir et cher « Le Tourdion » dans lequel notre chef de chœur, Françoise Koreneff est flûtiste, concert avec la chorale de Saint-Jean de la Ruelle le 8 décembre à l'église de Suèvres et rencontre avec la chorale belge « L'Echo de Spy » et de la chorale de

Dinan au printemps 2014, concert avec l'orchestre de Vineuil / Saint-Claude, à l'invitation de son chef, Mickaël Boisset, le 24 mai à Saint-Claude de Diray.

**Rappel :** répétitions le lundi de 20h30 à 22h30.  
Contact : Françoise Koreneff : 02 54 45 31 72 ou Michel Pigny : 02 54 87 82 12 ; débutants ou choristes confirmés, soyez les bienvenus.



## VÉLO CLUB SODOBIEN

Le VCS a été créé en 1980. Cette année le club compte 37 licenciés avec Monsieur Claude SIMON, comme président.

Des randonnées sont organisées tous les dimanches matin, plusieurs parcours sont prévus de 35 kms à 80 kms.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 8 décembre 2013 à 18h30.

Toutes les personnes intéressées par le cyclotourisme sont cordialement invitées.

Un animateur VTT serait le bienvenu.

Pour tout renseignement : 06 83 93 02 63.



## F.N.A.C.A.

Le comité FNACA de Suèvres et Cour sur Loire a fait sa rentrée et a repris ses réunions mensuelles. D'abord retour sur les derniers événements : la brocante FNACA/Cyclo s'est bien passé. L'an prochain le Cyclo-Club sodobrien l'organisera seul avec l'aide de quelques bénévoles. Le 18 juin, participation à la célébration de l'Appel du Général de Gaulle.

Le voyage prévu fin août par les amis de la FNACA en Alsace, s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une bonne ambiance, des visites de jolis villages et, bien sûr, quelques dégustations ! Présence d'un bon guide et parcours sans histoire...

Le comité prépare l'assemblée générale départementale à Blois le 20 septembre et le congrès départemental à Romorantin le jeudi 03 octobre.

Soyez nombreux également à notre assemblée générale du comité Suèvres et Cour-sur-Loire, le vendredi 18 octobre : les cartes à 17h30 et l'A.G à 18h15. Cette année, c'est à Suèvres !

Bonne rentrée à tous.

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le mardi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 13h30 à 18h00

Fermé au public le mardi après-midi, mercredi matin et jeudi toute la journée

Tél : 02 54 87 80 24 - Fax : 02 54 87 80 36

e-mail : [mairiedesuevres@wanadoo.fr](mailto:mairiedesuevres@wanadoo.fr)

Site : <http://www.mairie.suevres.com>

## OUVERTURE DU SYNDICAT SCOLAIRE

Le lundi de 13h30 à 16h15

Le mardi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Fermé au public le mardi après-midi, le mercredi et jeudi toute la journée

Tél : 02 54 87 08 72 ou 02 54 87 80 24

e-mail : [sivoscoursuevres@orange.fr](mailto:sivoscoursuevres@orange.fr)



## OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 14h00 à 17h00

Fermé le jeudi toute la journée

Tél : 02.54.20.95.86

## RAMASSAGE DES POUBELLES

**R**appel : le ramassage des poubelles vertes ou jaunes n'est plus assuré les jours fériés. Le ramassage est reporté à la semaine suivante pour les poubelles vertes et à la quinzaine suivante pour les poubelles jaunes, sauf contre ordre du SIEOM.

Pour information, les poubelles jaunes seront collectées les :

- |                     |                   |
|---------------------|-------------------|
| - Jeudi 17 octobre  | Jeudi 28 novembre |
| - Jeudi 31 octobre  | Jeudi 12 décembre |
| - Jeudi 14 novembre | Jeudi 26 décembre |

### ATTENTION

*Laissez-nous pas sur le trottoir !*

*Pensez à nous rentrer après le ramassage*



## OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Tous les samedis de 8h00 à 12h00 et tous les lundis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés.

**Nouveau**

L'Habit Box (conteneurs pour déposer des textiles) vient d'être posée sur le site de la déchetterie.

### Que doit-on y mettre ?

Vêtements propres, neufs ou usagés, linge de maison, chaussures par paires, maroquinerie et jouets.

Mettre des petits sacs (20 litres maximum) fermés par un lien ou un nœud.



## URBANISME

La municipalité souhaite de nouveau vous rappeler que lorsque vous désirez effectuer des modifications, changements ou réaliser des travaux, vous devez obligatoirement déclarer cela en mairie.

En effet, nous remarquons toujours de nombreux travaux ou modifications réalisés sans autorisation.

Nous souhaitons vous rappeler que les services de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F) ainsi que les services du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher (C.A.U.E.) restent à votre disposition pour vos projets tant sur le point de la réalisation que de la conception.

## Communauté de Communes Beauce Ligérienne (C.C.B.L.)

## CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs de Suèvres accueille vos enfants les mercredis et durant les vacances de Toussaint, Hiver, Pâques et Juillet.

Les inscriptions des mercredis ayant eu lieu en juin 2013, vous devez prendre contact avec Carine, la directrice du centre, pour savoir s'il reste de la place.

Pour les vacances, veuillez trouver ci-dessous les dates d'inscriptions :

- Vacances d'Hiver 2014 (du 24/02 au 07/03/2014) : mardi 28/01 de 16h30 à 19h00 et mercredi 29/01 de 7h15 à 19h00
- Vacances de Pâques 2014 (du 22/04 au 02/05/2014) : mardi 25/03 de 16h30 à 19h00 et mercredi 26/03 de 7h15 à 19h00
- Vacances de Juillet 2014 (du 07/07 au 02/08/2014) : à partir du samedi 17 mai 2014 (horaires communiqués dans le livret d'été 2014).